



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

16 décembre 2020

## **www.btcbrokerz.com**

Cet acteur n'est pas autorisé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à proposer certains services ou placements financiers en France.

### **Nom**

www.btcbrokerz.com

### **Catégorie(s) liste noire**

Produits dérivés sur crypto-actifs

### **Date de mise en ligne sur le site**

16/12/2020

## **Des contenus pour vous accompagner**



Placements atypiques : de quoi parle-t-on ?



Forex, options binaires : un marché à fuir



Investir dans les crypto-actifs (bitcoin, etc.)